

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 27 MAI 2024

Le vingt-sept mai deux mille vingt-quatre à dix-huit heures cinquante minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'ASSAIS LES JUMEAUX dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Salle de la Mairie d'ASSAIS LES JUMEAUX, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude LAURANTIN, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 12  
Nombre de Conseillers municipaux présents : 10  
Date de la Convocation du Conseil Municipal : 23 mai 2024

Etaient présents :

Jean-Claude LAURANTIN	Fabrice DURAND	Jean-Louis RIDOUARD
Christophe POTET	Adrien MILLET	Sabrina LAURENTIN
Annie LAURENTIN	Joël NERBUSSON	Christian PRUNIER
		Fabrice ADAMO

Absent excusé ayant donné procuration :

- M. Alexandre NIKSARLIAN a donné procuration à M. Jean-Claude LAURANTIN

Absente excusée : Mme Sophie RIVALLEAU

Secrétaire : Mme Sabrina LAURENTIN a été nommée secrétaire de séance.

**D- 20240043 - CREATION D'EMPLOI NON TITULAIRE AGENT TECHNIQUE**

**Le Maire, rappelle à l'Assemblée :**

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 31 mai 2021, Considérant la nécessité de créer un emploi non titulaire d'agent technique en raison d'un accroissement temporaire d'activité,

Le Maire propose à l'Assemblée la création d'un emploi d'agent technique non titulaire, à temps complet, en raison d'un accroissement d'activité pour exercer les fonctions d'agent technique.

L'emploi est créé au grade d'Adjoint Technique Territorial à l'échelon 1.

Le tableau des emplois des non titulaires est ainsi modifié à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 :

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal :

- **DECIDE** de procéder à la création d'un poste non titulaire d'agent technique, à temps complet, avec une date d'effet au 1<sup>er</sup> juillet 2024,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document s'y afférent.

La Secrétaire de Séance  
Mme Sabrina LAURENTIN



Au registre sont les signatures.  
Fait et Délibéré en Mairie  
Pour copie conforme

**Le Maire,**  
**Jean-Claude LAURANTIN**

AR-Préfecture

079-217900166-20240606-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-06-2024

Publication le : 06-06-2024

